

Raison sociale : **NACARAT – GROUPE RABOT DUTILLEUL**

Statut : SAS

Secteur d'activité : Promoteur immobilier

C.A. : 330 M€ (2012)

Effectifs : 215 salariés

Adresse : 594 avenue Willy Brandt, 59777 EURALILLE

Téléphone : 03 20 14 84 84

Site Internet : www.nacarat.com

Date création de l'entreprise : 2009

Rapport RSE : Non

Certifications reconnues :

- ISO 26000 première évaluation en 2011
- NF Logement Démarche HQE (certification Cerqual actif pour l'Île-De-France, la région Rhône Alpes, et le Sud Ouest puis fin 2013 toute la France)

Bilan carbone :

Oui, bilan Nacarat intégré au Bilan Carbone du Groupe Rabet Dutilleul. Premier bilan réalisé en 2011 et depuis, bilan annuel. Le périmètre est plus large que la méthodologie ADEME. Le bilan recense les émissions de GES de l'activité de service de Nacarat auquel s'ajoute le bilan des GES des bâtiments construits.

Bilan Gaz à Effet de Serre* : Oui, voir bilan carbone ci-dessus

**Obligatoire pour les entreprises > 500 salariés*

Prix et nominations :

Nacarat est régulièrement primé aux Pyramides d'Argent, concours organisé par les chambres régionales de la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI). Composé de personnalités représentatives des pouvoirs publics, du monde économique, de journalistes et des professionnels du secteur, le jury des Pyramides d'Argent récompense chaque année les meilleurs programmes de logement et d'immobilier d'entreprise de leur région.

Pour l'édition 2012, six distinctions ont été obtenues :

- Nord – Pas de Calais : Grand Prix Régional pour le Centre de Services d'Eurasanté, à Loos-lez-Lille (59)
- Normandie : Prix GRDF pour Côté Docks, au Havre (76)
- Pays-de-la-Loire : Grand Prix Régional et Prix GrDF pour Green Park², à Orvault (44). Prix bleu ciel EDF pour Villa Romane, à Nantes (44).
- Rhône-Alpes : Prix de l'esthétique immobilière pour Universal Gallery, à Grenoble (38) – co-promotion avec Vinci Immobilier

3 distinctions déjà reçues pour l'édition 2013 (1 pour SI Energie à Lys-lez-Lannoy et 2 pour Le K à Lyon : Pyramide EDF bleu ciel et Pyramide de l'innovation).

Enfin, le Prix de l'innovation du concours national des pyramides d'or FPI a été attribué au programme K, à Lyon.

Nacarat - Vision 3D (maquette numérique sur les salons pour voir en relief les logements) : Grand prix du Jury dans le cadre du challenge innovation Groupe **interne** Robot Dutilleul

Partenaires :

En dehors de partenariats classiques dans le métier de la promotion immobilière, Nacarat développe autant que possible des partenariats ou collaborations avec des parties prenantes expertes. Ces partenariats, de nature variée, se concrétisent avant tout au niveau de projets immobiliers. Si la collaboration est un succès, alors la collaboration peut s'étendre.

Liste non exhaustive :

- **Biodiversité** : collaboration avec le programme Refuge Biodiversité de la Ligue de Protection des Oiseaux sur plusieurs opérations sur toute la France ; collaboration avec Nord Nature Chico Mendès sur la région Nord sur une opération immobilière particulière et également pour une formation générale à la problématique de la biodiversité urbaine ; collaboration avec Apiterra pour l'installation encore à l'étude de ruches sur des projets particuliers.
- **Energie** : Enercoop : partenariat national en cours de finalisation ; GrDF partenariat technique pour l'approvisionnement en gaz le cas échéant. Association Negawatt : formations délivrées aux responsables techniques et immobiliers de Nacarat.
- **Société** : partenariat avec ma-residence.fr sur plusieurs opérations immobilières et réflexion en cours pour une généralisation à toutes les autres opérations
- **Sensibilisation** : Terra Eco ; Réseau Ecole et Nature, Graine Ile-de-France, Graine Rhône Alpes et Nord nature sur la pédagogie au développement durable pour les habitants des logements Nacarat.

Negawatt, Terra Eco, Enercoop et la LPO ont accepté de publier des messages publicitaires pour eux même dans le catalogue logement.

Nacarat est par ailleurs mécène de nombreuses opérations et organisations d'intérêt général dont la Cité de l'Architecture et le Pavillon de l'Arsenal à Paris, et notamment la maquette numérique de Paris, le Musée de la Piscine à Roubaix, des manifestations culturelles dans le cadre de Lille 3000 ou encore la Fête des Lumières à Lyon.

I – CONTEXTE ET ACTIVITE

Nacarat est un promoteur généraliste, originaire du Nord (siège social à Lille), détenu à 70 % par Rabot Dutilleul Investissement¹ et à 30% par le Crédit Agricole Nord de France. L'entité Nacarat est issue de la fusion en 2009 de : Sedaf, Bati Conseil Immobilier et Palm Promotion. Elle développe une expertise en immobilier d'entreprise et résidentiel, participant ainsi au façonnement du paysage urbain. Nacarat est acteur sur l'ensemble des produits immobiliers : aussi bien sur l'ingénierie en amont des projets que sur des opérations complexes et mixtes comme la restructuration de centre-ville. En ordre de grandeur, Nacarat réalise 2000 logements et plusieurs dizaines de milliers de m² de bâtiments tertiaires par an.

L'entreprise est implantée sur l'ensemble du territoire français, ainsi qu'en Belgique et en Pologne. Elle compte 15 agences commerciales dont 2 à l'étranger, et emploie 215 salariés. Ses agences ont la particularité d'être très autonomes (proximité, connaissance des territoires, culture du groupe Rabot Dutilleul).

Nacarat cherche à apporter un regard à la fois expert et innovant tout en étant à l'écoute quotidienne des acteurs locaux qu'ils soient publics ou privés. L'entreprise accompagne ses clients professionnels dans la réalisation de leur projet et/ou dans la sélection du produit qui leur correspond (sièges sociaux, locaux situés dans des ensembles multifonctionnels commerces/bureaux/logements, parcs d'affaires, hôtellerie, ouvrages fonctionnels...).

En association avec les meilleurs architectes, partenaires techniques et financiers, Nacarat réalise le montage d'opérations suivant une démarche novatrice alliant performances immédiates et sur le long terme. Le promoteur immobilier souhaite se positionner en tant que leader d'opinion sur les questions d'éco-quartier et de démarche RSE globale.

- Le projet « Imagine 2014 », ligne directrice donnée par le Groupe Rabot Dutilleul, est traduit concrètement par Nacarat et décliné par rapport aux enjeux du promoteur immobilier.

- Comme beaucoup d'entreprises familiales du Nord, la RSE est véritablement dans la culture historique de l'entreprise. La structuration d'une offre RSE2.0 est récente et se base sur cette culture.

Parties prenantes :

Deux types de parties prenantes principales :

- L'instance électorale, c'est-à-dire les décideurs clef pour les conditions d'obtention du terrain : le maire, la municipalité, les élus des collectivités locales.
- Le client - celui qui achète le bien « sur plan » - la réponse de Nacarat à ses besoins permettra la réussite commerciale du projet (prix et rapidité de commercialisation). Nacarat, au-delà des besoins du client, cherche à lui faire comprendre les enjeux environnementaux et valeur d'usage².
- Ces clients peuvent être des chefs d'entreprises, DG, Directions Générales, voire les comités d'entreprise pour les opérations clés en main de bureaux.

D'autres parties prenantes de second niveau, mais dont le rôle « d'influence » est important :

- L'Etat, sous son rôle législatif, d'où le nécessaire travail de lobbying.
- Les associations locales et les experts du développement durable qui influencent les autres parties prenantes.
- Les clients du client (ex : centre commercial).
- Les actionnaires.

¹ Groupe indépendant et multirégional de construction-promotion, présent dans plusieurs pays d'Europe, actif dans de nombreux maillons de la chaîne de l'immobilier et de la construction, détenu à 80 % par la famille Dutilleul et à 20 % par ses salariés.

² Mise en place d'une pédagogie pour expliquer comment vivre dans les bâtiments construits par Nacarat (Réseau Ecole et Nature qui travaille pour Nacarat afin de formaliser cet outil pédagogique).

- Les salariés, principalement des cadres.

II – ENJEUX ET/OU OBJECTIFS DE LA RSE DANS L'ENTREPRISE

Les enjeux :

→ Une vision : « Ensemble construisons la ville pour l'homme et contribuons ainsi à un monde durable » :

- ensemble : avec les parties prenantes
- construisons la ville : c'est-à-dire « en ville », cela se traduit par la réhabilitation et l'absence ou la minimisation de l'étalement urbain, ainsi que par un travail sur les friches industrielles.
- pour l'homme : souligne l'importance de la valeur d'usage pour les hommes qui y habitent et travaillent, ainsi que l'importance du lien social et du « bien vivre »
- et contribuons ainsi à un monde durable : Tout est mis en œuvre pour que les projets améliorent la qualité sociétale, économique et écologique de leurs lieux de construction et des environs. Cela commence par la maîtrise des enjeux de développement durable globaux et locaux.

Cette vision très claire permet d'affirmer à l'ensemble des parties prenantes que Nacarat fait le choix du développement durable, que c'est le sens de l'histoire, que la question pourquoi ne se pose plus.

→ Aspiration des collaborateurs de Nacarat à donner du sens à leurs actions et à porter un regard nouveau sur leur métier, dans un environnement qui change.

Objectifs économiques et environnementaux :

Nacarat, dans un contexte difficile pour le marché immobilier et avec une évolution de la réglementation (Loi Duflot), a quatre ambitions :

- Avoir une performance économique excellente
- Être leader, celui que l'on écoute
- Se développer sur un modèle RSE
- Conserver son indépendance financière

Objectifs sociaux :

Savoir répondre aux enjeux économiques de l'entreprise et accroître sa compétitivité, c'est assurer de façon constante l'adéquation entre les besoins de l'entreprise et ses ressources humaines.

- Se donner les moyens de développer le potentiel des collaborateurs : gestion des parcours, mobilité interne, accompagnement et formation
- Leur proposer un environnement stimulant

III - LES DOMAINES D'ENGAGEMENTS DANS LA RSE

Etat des lieux de la démarche RSE de l'Entreprise réalisé à partir du Référentiel Bonnes Pratiques RSE Réseau Alliances-World Forum Lille.

1) Gouvernance : Manager son organisation avec transparence

11.01 Intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise

- Adhésion de Nacarat au projet « Imagine 2014 », ligne directrice donnée par le Groupe Rabet Dutilleul, s'inspirant des trois piliers du développement durable et décliné en trois axes : Évoluer – Développer – Préserver. Il couvre l'ensemble des composantes de la Responsabilité Sociale et Environnementale du Groupe : **l'axe humain** par la formation des équipes et le bien-être des utilisateurs, **l'axe économique** par le développement d'une offre client innovante et évolutive, et l'engagement d'optimisation des dépenses d'investissement et de fonctionnement, **l'axe environnemental** en plaçant la démarche environnementale au cœur de la stratégie, en particulier par la maîtrise des performances énergétiques (Annexe 1). Ce projet est traduit concrètement par Nacarat et décliné par rapport aux enjeux du promoteur immobilier. Il est défini en 4 objectifs chiffrés que chaque ligne de métier s'approprie et décline en fonction de son activité.

- La démarche RSE du groupe est portée par son directoire (François Dutilleul, Patrick Baillœul, Philippe Cayol – DG Nacarat, Gilles Dupont – DG RDC). Elle est portée au niveau de Nacarat par son DG, Philippe Cayol, et se concrétise, au niveau des projets immobiliers, par l'utilisation d'un **outil interne de conception durable** : **ASAP** pour **As Sustainable As Possible** (cf : 11.03 Concevoir des outils de mesure des performances RSE) pour tout nouveau projet. Cette démarche est systématique dans l'étude des dossiers en Comité d'Engagement (comité où sont représentés les 2 actionnaires de Nacarat, Groupe Rabet Dutilleul et Crédit Agricole Nord de France, et qui valide la prise de risque sur les programmes).

- La volonté de Nacarat s'inscrit dans la dynamique du Grenelle de l'Environnement. Dès 2010, Nacarat s'est engagé dans une démarche d'évaluation ISO 26000. Pour son premier audit réalisé en 2011 par l'AFNOR, Nacarat est proche du second palier et vise d'ici 2014 le niveau « Maturité ».

- En 2011, création d'une Direction Développement Durable.

→ BP 2013 (Trophée) : [« Nacarat met en place la démarche ISO 26000 »](#)

11.03 Concevoir des outils de mesure des performances RSE

→ Bonne Pratique

- **ASAP (As Sustainable As Possible)** est un **outil essentiel**, véritable catalyseur de la démarche RSE. Son idée consiste à imaginer comment un projet peut améliorer le territoire, et à évaluer ainsi la performance ou les objectifs de ce projet selon **15 critères** de développement durable. Il est utilisé sur l'ensemble des étapes d'un projet, de son démarrage à sa réalisation finale. Cet outil permet de couvrir l'ensemble de la problématique développement durable et de positionner chaque projet sur des questions incontournables : **l'énergie** bien sûr, mais aussi la **mobilité**, la **justice sociale** ou la **biodiversité**. De fait, il permet également à l'opérationnel de comparer rapidement son projet avec ce qui se fait de mieux au niveau mondial et l'évaluation des enjeux et limites en termes de RSE. Enfin, un dossier ASAP est souvent un bon révélateur de la qualité générale d'un projet.

→ BP 2013 (Trophée) : [« ASAP : un outil de construction immobilière durable développé par Nacarat »](#)

11.04 Définir et diffuser des engagements RSE

- Par son exemplarité, Nacarat veut jouer un rôle moteur de leader d'opinion, et démontrer que la démarche RSE se concilie parfaitement avec l'excellence économique.
- **Engagement GUS** : Engagement pris au niveau du Groupe par François Dutilleul, président du directoire du Groupe, lors de la journée de clôture du WFL en 2012 : « Publier les indicateurs RSE, sur la base du référentiel GRI ».
- Nacarat, « promoteur de votre développement durable » est **pionnier par rapport à la norme BBC** (Bâtiment Basse Consommation). Depuis 2011, toutes les nouvelles opérations réalisées par le promoteur (environ 80/an) sont certifiées BBC, niveau énergétique qui n'est devenu obligatoire qu'en janvier 2013 (transformation en RT2012).
- La vision et les enjeux stratégiques de l'entreprise sont connus de **tous les salariés** et contribuent à leur sensibilisation à la RSE.
- Adhésion à l'association Effnergie (collectif associatif qui a pour but la promotion des constructions BBC) en 2012 et renouvellement prévu en 2013. Adhésion à l'Institut de l'Economie Circulaire.
- Les agences Nacarat de Paris et Lyon ont été certifiées « NF logement démarche HQE », et les démarches sont en cours pour la certification des autres agences du territoire.
- Au niveau du Groupe, l'ensemble des managers du groupe Rabot Dutilleul a signé le document « Travailler ensemble » : principes de relations entre les différents métiers/sociétés du Groupe pour une offre et un service client plus complet et plus performant

11.05 Mettre en place un management participatif

- Culture très **participative** (bottom up), tous les collaborateurs sont invités à partager leur point de vue sur les projets. Absence d'une démarche managériale dirigiste.
 - Nacarat, dans le cadre du projet d'entreprise du groupe Rabot Dutilleul, a intégré la **démarche « travailler ensemble »**. Cette démarche réunit des personnes d'un même métier, issues d'agences ou filiales différentes pour partager leur expérience, favoriser l'émergence ou la sélection des bonnes pratiques, encourager l'harmonisation des processus et parfois simplement faire connaissance.
Nacarat a également mis en place des ateliers métiers par fonction, pour favoriser le partage de bonnes pratiques et l'amélioration continue des processus de management. Ces ateliers ont été très efficaces pour l'accompagnement de la mise en place de l'organisation et du Système d'Information de gestion en 2012 et 2013.
 - **Challenge innovation** depuis 2011, ouvert à tous les collaborateurs du groupe. Le but étant d'émettre une idée innovante dans l'une des 6 catégories suivantes :
 - Gestion et organisation
 - Offres et services clients
 - Sécurité
 - Environnement
 - Travaux et exploitation
 - Technique études
 - Bilan 2011 : 100 idées remontées
 - Bilan 2012 : 115 idées remontées
- Rabot Dutilleul redistribue 100€, par idée validée, à l'association « Amitiés France Burkina Faso ». En 2011, le don global a été de 10200€. Résultats de ce concours : des projets innovants mais surtout des idées d'amélioration.

12.01 Opter pour une communication responsable

- Existence d'un journal Interne « papier », trimestriel, édité par le groupe Rabot Dutilleul (Ram Dam) et diffusé à l'ensemble des collaborateurs. Au sein de Nacarat, un mode de communication dématérialisé a été privilégié puisque l'information interne est diffusée au fil de l'actualité par le biais d'une dépêche électronique participative, quasi quotidienne : « **Nacarat Flash** ». Parmi les thèmes abordés dans ces dépêches : les résultats commerciaux de l'entreprise, les actualités RH, les projets immobiliers, les actions Développement Durable, les Bonnes Pratiques, les partenariats, etc. L'originalité de ce média est qu'il sollicite la participation des collaborateurs dans la mesure où une grande partie des contenus est rédigée par les acteurs des projets présentés. Nacarat Flash est donc également un support de communication transverse dont les contenus sont par ailleurs relayés sur l'intranet. Le projet de refonte de cet intranet en 2013 prévoit de rendre plus fluides les différents flux de communication (horizontaux notamment), par la création d'espaces collaboratifs.
- Pour les supports imprimés (plaquettes et tracts), la Direction marketing-communication de Nacarat a systématisé l'utilisation de papier recyclé ou labellisé PEFC. La fabrication de l'ensemble de ces supports est réalisée en régions parisienne et Nord-Pas-de-Calais (c'est-à-dire à proximité par des principaux points de livraison), par des imprimeurs certifiés Imprim'vert. Ces pratiques sont aujourd'hui préconisées auprès des agences régionales de Nacarat. Une réflexion est portée sur la généralisation de ces pratiques et vers une dématérialisation progressive des opérations de marketing direct.
- Lors de sa participation à des salons commerciaux et professionnels, la Direction marketing-communication dispose d'un stand réutilisable, stocké en Ile-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais pour les salons se déroulant dans ces régions. Pour la conception de ces stands, une attention particulière a été portée à l'origine des matériaux utilisés. Pour les autres régions, ce sont également des prestataires locaux qui ont été missionnés.
- Lors de l'organisation d'événements internes, les transports en commun sont privilégiés (ex. : tickets de métro fournis par l'entreprise) et le co-voiturage est encouragé, en deuxième recours.
- Pour les projets de communication dits « structurants » (déploiement de la charte graphique ou de la stratégie web), Nacarat opère avec des agences de communication d'envergure nationale. Toutefois, sur des problématiques plus opérationnelles, la Direction marketing-communication encourage les agences régionales de Nacarat à collaborer avec des prestataires afin de s'intégrer pleinement dans le tissu économique de leur territoire et nouer ainsi des relations de proximité.
- La communication interne se fait surtout par des déplacements physiques pour transmettre les messages.

12.02 Créer des outils de communication sur les engagements et les résultats de l'entreprise

- Convention annuelle de Rabot Dutilleul pour présenter les objectifs du projet « **Imagine 2014** » à laquelle sont présents tous les cadres du groupe.
- Convention Nacarat en Mars 2012 : partage de la vision stratégique et en particulier de sa dimension RSE avec l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.
- Une des missions du Directeur Développement Durable est le **relais pédagogique** de ce message sur le terrain. La communication interne se fait surtout par des déplacements physiques pour transmettre les messages.

- Les supports d'information internes (évoqués en 12.01) permettent de **communiquer sur les objectifs et les actions menées en matière de développement durable**. Les collaborateurs sont invités à partager leurs bonnes pratiques par la rédaction d'articles et/ou la création de courtes vidéos.
- Parutions dans des magazines spécialisés, sous forme de publicités institutionnelles (notamment dans les magazines Terra eco et EK) afin de communiquer sur la démarche et les engagements.
- Mise en œuvre d'un plan de relations presse permettant de donner une visibilité auprès du lectorat des presses économique, immobilier, BTP, Développement Durable et régionale.
- Edition d'un **rapport annuel** présentant les actions menées sur l'exercice écoulé.
- Mise en ligne en 2012, sur nacarat.com, d'une synthèse du premier bilan carbone des activités de Nacarat. En 2013, dans le cadre du projet de refonte du site, la rubrique Développement Durable contiendra également des pages de présentation des principaux engagements, des actions et des résultats de Nacarat.

13.01 Partage de la valeur

- L'actionnariat des salariés existe depuis longtemps chez Rabot Dutilleul mais il était limité aux cadres. En 2011, la décision a été prise d'ouvrir le capital à l'ensemble des collaborateurs français du groupe. La première souscription a été proposée lors du versement de l'intéressement et de la participation, et s'est accompagnée d'un **abondement significatif** de l'entreprise notamment pour les plus petits versements. La valorisation de ce fonds commun de placement spécifique au groupe est évaluée chaque année, sur la base de la performance du Groupe, par un expert indépendant. Plus de 350 collaborateurs ont adhéré à la démarche au niveau du Groupe dont le capital est détenu à 80 % par la famille et à 20% par les salariés. **NB : aucune obligation légale !**

14.01 Coopérer avec ses parties prenantes

- Nacarat travaille à une meilleure connaissance de ses clients et notamment à l'importance qu'ils attachent au développement durable. A l'écoute de ses clients, Nacarat s'est fixé l'objectif de les **accompagner tout au long de leur parcours**, et de les **sensibiliser à la démarche RSE**, en leur proposant une approche globale et long terme dans le choix de leurs investissements.
- La coopération avec ses parties prenantes passe également par :
 - un travail avec les associations locales (experts en développement durable, Terra eco, LPO...), qui peuvent avoir une influence positive sur les autres parties prenantes de Nacarat.
 - la recherche de partenaires innovants.

→ BP 2013 (Trophée) : [« Partenariat national avec ma-residence.fr développé par Nacarat »](#)

14.02 Accompagner ou sensibiliser à une démarche de développement durable

- Pour la vente grand public, un travail est en cours avec Réseau Ecole et Nature pour développer un **outil pédagogique** sur l'utilisation écologique et durable des bâtiments. A cet égard, Nacarat a été invitée à participer aux Assises nationales de l'Education à L'Environnement et au Développement Durable organisées à Lyon en mars 2013.
- Nacarat s'abstient de tout prosélytisme auprès de ses clients. Elle fournit de l'information et sensibilise sur les bonnes pratiques de Développement Durable et les moyens d'action de chacun. C'est le cas par exemple avec l'information fournie aux acquéreurs de logement sur Enercoop, producteur et distributeur d'énergie renouvelable.
- Sensibilisation des élus et travail avec les associations locales.

2) Droits de l'Homme : Respecter les droits essentiels de la personne

22.01 Mettre en place une politique de la diversité au sein de l'entreprise

- Le recrutement se fait de la façon suivante :
 - soit par cooptation
 - soit par le biais d'un cabinet spécialisé
 - soit par la transformation en CDI d'un stage ou d'un apprentissage
 - soit par annonce

Le recrutement est basé sur le **savoir-faire et le savoir-être**. Il n'y a pas de recrutement sur diplôme.

- Travail avec l'ARELI³ pour favoriser l'insertion de personnes issues de la Diversité.
- Animation d'un **Groupe de Dynamique d'Embauche** (GDE) avec Réseau Alliances.
- Actions en partenariat avec l'**Ecole de la Deuxième Chance** : sur 2011 et 2012, participation à un forum d'emploi et aux simulations d'entretien.
- Appui dans la mise en place du Forum Diversité Stage et Emploi.

22.02 Lutter contre les discriminations au sein de l'entreprise et à l'embauche

- Dans la ligne du projet « Imagine 2014 », la diversité est abordée avec pour but de faire basculer les mentalités et de transformer les préjugés. Une politique d'embauche exempte de toute forme de discrimination liée au sexe, à la maternité, à la paternité ou à la parentalité et affirmant son attachement à l'égalité de traitement dans l'accès à l'ensemble des emplois ouverts au recrutement a été mise en place. Les critères de sélection des candidat(e)s sont fondés uniquement sur les compétences et expériences professionnelles.
- Une campagne d'information est réalisée chaque année, visant à sensibiliser l'ensemble du personnel à la politique engagée sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

22.03 Favoriser l'égalité des chances femmes hommes (métier, salaire, poste à responsabilité...)

- Le plan d'action sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est abordé dans le projet « Imagine 2014 ». Les femmes, « moteurs d'initiatives et d'efficacité, dont a besoin le bâtiment », représentent un atout pour le Groupe. C'est pourquoi, l'objectif pour 2014 est de parvenir à équilibrer les recrutements entre les femmes et les hommes en fonction des candidatures reçues.
- Sur le chapitre des offres d'emploi : la rédaction des offres est faite avec soin afin de permettre, sans distinction, la candidature des femmes et des hommes.

³ La volonté d'ARELI est de rechercher des solutions adaptées pour la promotion sociale des publics en difficultés et de s'affirmer comme un acteur de l'insertion par le logement.

22.04 Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap

- Nacarat suit l'initiative du Groupe Rabet Dutilleul qui met en place un plan d'action handicap. Un travail avec un consultant extérieur (Atout handicap) est mené pour identifier les actions à mettre en place et aller au-delà de la réglementation dans ce domaine. Les démarches entamées concernent la sensibilisation et le recours au secteur du handicap :

- création d'**affiches** pour l'ensemble des équipes sur les **engagements du Groupe** en matière d'intégration et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- envoi d'un courrier traitant du handicap joint à la fiche de paie des collaborateurs
- recours à des **entreprises du secteur adapté** pour l'impression, la mise sous pli et l'envoi du journal interne RAM DAM.

22.05 Favoriser l'emploi des seniors

- Signature par Nacarat en 2010 d'un Plan d'Action Groupe (PAG) « cadre », qui propose un objectif de maintien dans l'emploi des salariés seniors (plus de 45 ans) ainsi qu'un ensemble de dispositions favorables dans quatre domaines d'actions transversales à toutes les entités :

- l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles
- le développement des compétences, de la qualification et de l'accès à la formation
- l'aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite
- la transmission des savoirs et le développement du tutorat

Exemple d'objectif : maintenir à 5% la part des salariés de 55 ans et plus dans l'effectif du Groupe.

22.07 Favoriser l'insertion des personnes en grande difficulté

- Chantier de rénovation de Mons par RDC⁴, autre filiale du groupe Rabet Dutilleul (pour Partenord Habitat) : **formation de jeunes issus de la zone de Mons**, jeunes qui travaillent aujourd'hui sur le chantier / chantier de rénovation des bâtiments avec un accompagnement social (voir l'état du logement, reloger temporairement les personnes avec les mêmes conditions de télécommunication : prise en charge par RDC, installation d'une zone d'accueil qui informe sur l'avancée des travaux, point de rencontre des habitants).

Au-delà des clichés, obtenir des résultats d'insertions réels est apparu difficile lors de projets passés pour de multiples raisons dont notamment, l'inexpérience de Nacarat sur cette thématique spécifique. Nacarat consulte aujourd'hui des entreprises expertes en la matière pour progresser.

⁴ Rabet Dutilleul Construction

3) Relations/conditions de travail : Valoriser l'Homme

31.02 Mettre en place une politique d'accueil et d'intégration

- Afin de faciliter l'intégration des nouvelles recrues, l'entreprise a mis en place un « stage premier pas », dans la continuité du parcours d'intégration du Groupe Robot Dutilleul. Lors de cette demi-journée organisée en moyenne tous les trois mois, l'ensemble des fonctions transverses de Nacarat présentent leur service.

31.03 Développer la formation et/ou la promotion

- Nacarat consacre plus de **3% de sa masse salariale à la formation**. La politique de formation, mise en œuvre avec l'université Robot Dutilleul, a pour vocation d'assurer le développement des compétences autour d'une culture commune, d'accompagner les collaborateurs dans leurs contributions aux résultats et de les préparer au développement de l'activité. Elle vise également l'échange des pratiques et l'accompagnement au changement. Elle doit contribuer aussi à la mobilité interne. → **en 2011, 145 salariés formés soit l'équivalent de 3.7% de la masse salariale**

- Lutte du Groupe contre les discriminations envers les collaboratrices pour lesquelles l'accès à la formation constitue un facteur de développement de l'activité professionnelle. L'entreprise veille à ce que **les femmes et les hommes participent aux mêmes formations** tant pour le développement des compétences individuelles et professionnelles que pour l'adaptation aux évolutions de l'entreprise. → **2011 : 58 femmes formées ; 2012 : 79 femmes formées**

Evolution professionnelle :

- L'entreprise affirme son engagement à veiller à l'égalité des hommes et des femmes. **Les critères de mobilité à des postes de responsabilités sont les mêmes pour les hommes et les femmes**. Ils sont exclusivement fondés sur la seule reconnaissance des compétences, de l'expérience et de la performance.

32.01 Instaurer des formations et des politiques de prévention des risques

- Nacarat est très consciente des enjeux liés à la santé de ses salariés. Après recensement de tous les risques auxquels sont soumis ses collaborateurs, le promoteur a déployé un **document de prévention des risques** dans l'ensemble de ses établissements. Un groupe de travail étudie un plan d'actions, en priorité sur les risques les plus importants, les risques routiers, l'ergonomie et le bien-être au travail, la sécurité et l'hygiène des bâtiments.

- **Travail sur les risques psychosociaux** : sensibilisation pour tous les managers du groupe et mise en place d'un atelier avec l'appui de la « Ligue d'Improvisation de Marcq-en-Barœul » sur le thème du harcèlement (mise en situation pour que chacun comprenne et soit conscient des enjeux).

→ Beaucoup de stress pour salariés de Nacarat (il faut être polyvalent)

33.02 Favoriser un meilleur équilibre vie privée / professionnelle

- Gestion du congé maternité ou parental :

- l'entreprise propose à tout(e) salarié(e) qui le souhaite, d'être reçu(e) en entretien, par son supérieur hiérarchique avant son départ en congé. Cet entretien permet au responsable hiérarchique et au salarié(e) de dédier un moment spécifique d'échange sur les perspectives professionnelles prévisibles à l'issue du congé maternité ou parental.
- Afin de conserver un lien avec l'entreprise, la personne en congé reste destinataire des informations d'ordre général adressées à l'ensemble des salariés. Elle est conviée par son manager aux réunions de service pour lui permettre d'être informée sur la vie du service et de l'entreprise.
- Un mois avant le retour du congé, le(a) salarié(e) est reçu(e) à sa demande et sur invitation de l'employeur par son supérieur hiérarchique afin d'envisager ensemble les conditions de son retour.

- **Prise en compte de la parentalité des salariés dans l'organisation du temps de travail.** Il est fait en sorte que les modalités d'organisation du travail des salariés ne constituent pas un facteur direct ou indirect de discrimination dans leur évolution professionnelle. L'entreprise veille à prendre en compte les contraintes de la vie familiale dans l'organisation des réunions et des déplacements professionnels.

33.01 Favoriser le bien-être au travail

- Dans les locaux à Lille, installation d'une cuisine pour les salariés, mise à disposition d'une corbeille de fruits locaux moyennant ce qu'ils veulent (€).

- Dans les locaux parisiens, aménagement de la terrasse avec le concours de la LPO pour obtenir la distinction « refuge biodiversité ». Verger à disposition et repas conviviaux avec la plancha sur la terrasse. Organisation du « tournoi de baby-foot de l'immobilier », etc...

4) Environnement : Préserver la Planète

41.01 Réduire, valoriser et recycler ses déchets

- Une proportion significative des chantiers de Nacarat répond à une **charte « Chantier Vert »**. Ces chartes sont en général délivrées par un tiers et définissent des obligations sur la gestion de l'eau, des poussières, des déchets... au niveau du chantier. L'objectif de **100% des opérations de logement certifiées NF Logement fin 2013**, impliquera une augmentation de cette proportion.

- **Réflexion de Nacarat sur la fin de vie des bâtiments.** Exemple : comment construire un bâtiment afin qu'il soit démontable en fin de vie et ses matériaux réutilisables ? Nacarat participe aux travaux de L'institut de l'Economie Circulaire sur ce thème précis en réfléchissant notamment à son business model (économie de la fonctionnalité et immobilier) et au concept physique Cradle 2 Cradle.

- Nacarat a passé un partenariat avec ELISE sur l'ensemble de ses sites pour la récupération des papiers-cartons et leur recyclage.

41.02 Eliminer ou réduire l'impact des déchets à haut risque

- Evaluation du risque amiante en amont des projets, comme l'impose la réglementation.

41.04 Reconvertir et réutiliser des sites pollués

- Nacarat, en intervenant sur des projets urbains est souvent confrontée aux enjeux de dépollution et de revalorisation de sites. L'un des objectifs d'ASAP, en tant que démarche d'éco-conception, est de transformer ces caractéristiques en autant d'opportunités urbaines durables.

42.02 Eco concevoir ses produits ou services

- Nacarat s'est engagée dans **l'éco-conception dès 2010**, en généralisant la démarche de labellisation BBC (Bâtiments Basse Consommation) de ses programmes. Dès la phase de conception, Nacarat s'interroge sur les solutions permettant de contribuer au **développement équilibré du territoire** tout en garantissant le **confort des futurs occupants** et une **performance environnementale** pour toute la durée de vie du bâtiment (construction, exploitation, recyclage). Les réalisations de Nacarat s'inscrivent systématiquement dans une démarche de **labellisation** et/ou de **certification** selon les référentiels nationaux (BBC, HQE-NF Bâtiments Tertiaires...) et internationaux (BREEAM, Leed...).

- Le développement d'ASAP, outil d'éco-conception, permet **d'évaluer l'impact d'un projet sur son territoire et d'établir sa meilleure performance écologique.**

ASAP est composé de 15 thèmes :

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------|
| → Sol | → Sous-traitance |
| → Biodiversité | → Matériaux |
| → Mobilité | → Sensibilisation des hommes |
| → Pertinence sociale | → Chantier |
| → Consommation d'énergie | → Déchets ménagers |
| → Production d'énergie renouvelable | → Fin de vie |
| → Santé | → Dépollution |
| → Consommation d'eau potable | |

Tous les projets, avant d'être lancés, passent par le filtre d'ASAP. Si le projet est retenu, toutes les étapes de sa réalisation sont étudiées au travers des 15 thèmes. L'outil a été mis en place en 2012 au niveau du comité d'engagement pour toutes les acquisitions de terrain.

En 2013, les vendeurs seront davantage formés à la démarche pour mieux faire connaître la performance de développement durable des bâtiments aux prospects commerciaux.

- Nacarat mène une réflexion sur les externalités des bâtiments qui s'inscrivent durablement dans l'environnement. Par exemple : Nacarat a travaillé sur l'utilisation d'agromatériaux locaux pour ses bâtiments, sources de développement de filières locales et donc d'emplois non délocalisables (l'agriculture et le bâtiment sont deux secteurs ancrés dans un territoire).

42.03 Participer à un système d'écologie industrielle

- Nacarat utilise systématiquement les **opportunités d'écologie industrielle** liées à son implantation, notamment en analysant si des déchets des sites alentours pourraient servir de matières premières ou de source d'énergie. Ainsi, pour le projet Grand Large, Nacarat a récupéré des calories chez Arcelor à Dunkerques (géothermie). A l'inverse, le promoteur étudie, en partenariat avec la division ville durable d'EDF, l'export de calories d'un bâtiment Nacarat vers les bâtiments voisins sur un projet à Nice.

- Nacarat est en contact avec plusieurs sociétés innovantes dans la valorisation des fuites énergétiques comme les eaux usées par exemple.

42.04 Progresser vers une économie circulaire

- Adhésion en 2013 à l'Institut de l'Economie Circulaire.
- Rapprochement avec les architectes du concept Cradle 2 Cradle pour une réflexion sur un projet d'aménagement du territoire dans la région Nord.

42.05 Utiliser des produits ou services éco-conçus

La démarche ASAP valorise l'utilisation de produits éco-conçus et les partenariats.

- Référencement en cours des produits éco-conçus des fournisseurs.
- Instauration d'une **méthodologie** dans le choix des produits qui sont écologiques :
 1. Priorité donnée aux produits qui créent du **bien être** pour le client et qui sont donc visibles par lui (poignée de portes, lavabo, robinetterie...)
 2. Ensuite, la priorité porte sur **l'entreprise qui a fabriqué le produit** (a-t-elle une démarche RSE ?)
 3. Enfin, les matériaux que l'on ne « voit » pas (béton)
- Création par Nacarat **d'une « Black list » de produits polémiques** à ne pas utiliser pour des raisons environnementales et fonctionnelles.
- Nacarat est en **démarche permanente de partenariat** avec des fournisseurs produisant des services éco-conçus. Par exemple : système de partage de voitures, de réseau social de proximité, de laverie commune dans les résidences, d'évolutivité des logements qui accompagnent les propriétaires dans leur vieillissement, pédagogie au développement durable... le but étant d'améliorer le bien être des résidents.
- Pour des projets individuels, Nacarat peut développer des **produits spécifiquement éco-conçus**. Nacarat a ainsi remporté un concours à Chantilly concernant un bâtiment en bordure de voie ferrée qui isole du bruit en utilisant des plantes par ailleurs à vocation dépolluante et agricole.

43.01 Mettre en place des projets d'économies d'énergie et de réduction de GES

- Puisque Nacarat fait principalement des bâtiments neufs, ce sont les matériaux qui ne se voient pas, notamment le béton armé (fortement émetteur de GES), qui représentent le principal enjeu climatique de Nacarat. 65% des émissions de GES proviennent des matériaux contre seulement 14% issus de la consommation énergétique des bâtiments (neufs) (données concernant l'ensemble du Groupe Robot Dutilleul). Les recherches du promoteur portent sur la **réduction du béton armé** en allégeant les structures et/ou en le substituant par son équivalent béton « vert » ou autres matériaux (bois).
- La localisation des chantiers est un autre enjeu car tout chantier génère des déplacements. Nacarat travaille avec Effinergie pour développer un **outil sur la mobilité** (limiter les déplacements vers et sur le chantier).
- Nacarat étudie également la mobilité alternative des occupants des logements afin de limiter leurs émissions de GES.

Enfin Nacarat et le Groupe développent une **importante réflexion stratégique sur le sujet de la réhabilitation énergétique**, comme par exemple un projet de réhabilitation de bureaux obsolètes en logements étudiants de qualité en Ile-de-France.

43.02 Etablir un bilan carbone et un suivi d'actions mesurables

- Nacarat a participé en 2011 et 2012 au bilan carbone du Groupe Robot Dutilleul. Sur la base de la méthode ADEME, la comptabilisation de tous les postes émetteurs de GES a été réalisée. Le premier poste émetteur est celui des matériaux utilisés, d'où le lancement d'une réflexion pour optimiser leur emploi, voire trouver des alternatives moins carbonées.

43.03 Sensibiliser les parties prenantes pour réduire les consommations d'énergie

- Partenariat avec le Réseau Ecole et Nature, spécialiste de la pédagogie au développement durable, pour déterminer les outils de pédagogie à mettre en place par Nacarat pour sensibiliser ses clients.

43.05 Privilégier l'utilisation d'énergies renouvelables

- Un partenariat est en cours avec Enercoop (unique coopérative de production et distribution d'énergie renouvelable au tarif réel de l'énergie). Pour le moment, Nacarat recommande Enercoop aux personnes qui achètent un de ses logements.

44.01 Préserver la biodiversité

- Nacarat met en place en **collaboration avec la LPO** des aménagements propices à l'installation de la faune et de la flore, dits Refuges de biodiversité.

- Pour tout nouveau projet, **trois points sont traités systématiquement** (éclatés sur les différents points d'ASAP) :

- **la nature des matériaux utilisés** (biodiversité amont : d'où proviennent les matériaux ? Recherche de produits labellisés)
- **la biodiversité sur site** (est-ce qu'il y a eu une étude génie écologique, est-ce que les travaux prennent en compte des dres de l'écologue ? Fait-on de la production agricole ?) Volonté de mettre en place des projets avec un angle dépollution. Exemple : à Metz, un projet est mené pour étudier la dépollution d'un site par des plantes.
- **sensibilisation des hommes** qui habitent sur place (création de jardins partagés contributeurs de lien social et de sensibilisation) Ex : travail avec l'association Passe-jardins pour la création d'un jardin potager avec animation autour du projet.

→ La compréhension de ces enjeux par le client reste un facteur clef de réussite.

→ BP 2012 : [« Nacarat développe une collaboration avec la ligue de protection des oiseaux \(LPO\) »](#)

44.02 Gérer durablement les forêts

- Lors du Challenge Innovation Groupe 2012, l'idée primée dans la catégorie Environnement en janvier 2013 est un projet d'insetting = compensation des émissions GES de Nacarat en plantant des arbres. Ce projet est actuellement en cours d'étude pour Nacarat avec un partenaire expert.

46.01 Optimiser la logistique

- Le Groupe Rabot Dutilleul, via sa filiale de construction Rabot Dutilleul Construction, a développé **un outil permettant l'affectation intelligente des ouvriers sur les chantiers** afin de limiter les déplacements des collaborateurs et les émissions de GES. Un logiciel interne regroupe, par compétences métiers (coffreurs, grutiers, maçons, ferrailleurs...), l'ensemble des habitations des compagnons. Selon l'implantation géographique de chaque chantier, les ouvriers sont affectés au plus près de leur résidence.

→ BP 2012 : [« Rabot Dutilleul Construction minimise les déplacements domicile/chantier des ouvriers »](#)

46.02 Optimiser les déplacements des collaborateurs (PDE)

- Mise en place d'un PDE sur le site de Lille

Le résultat de ce travail donne un ensemble de recommandations à mettre en place (en cours) pour inciter les collaborateurs à faire évoluer leurs modes de transport vers des déplacements « doux »:

- Mise en place d'une solution d'auto-partage avec des véhicules électriques (entre les sites de Lille et de Wasquehal) : véhicules de fonction et véhicules de services
- Flotte de vélo sur la même logique que l'auto-partage
- Covoiturage : mettre en place un site communautaire (pour tout l'immeuble et les immeubles alentour – à développer avec Transpole)
- Participation dans la prise en charge des abonnements de transport en commun au-delà de la réglementation en vigueur

5) Bonnes Pratiques d'affaires : Etre acteur loyal et responsable sur les marchés

51.01 Mettre en place une relation durable avec les fournisseurs

- Qui sont les fournisseurs ?

- Les sociétés de construction qui elles même ont des sous-traitant (fournisseurs deuxième niveau)
- Les sociétés de services : architectes, bureau d'étude
- Les services de commercialisation : produits vendus par des gestionnaires de patrimoines, par les banques (crédit Agricole)

- Nacarat bénéficie de la **démarche achat responsable du groupe**, qui est développée par le directeur achat de Rabet Dutilleul Construction. De plus, Nacarat a mis en place un **référencement des produits** utilisés pour tous les matériaux visibles (3 marques par produit).

Parmi les critères de choix des fournisseurs : la **performance environnementale** (ex : Chêne Vert labellisé NF) et le **lien direct dans une logique à la fois économique et environnementale** (ex : Leroy merlin) sont privilégiés. L'objectif est de mettre en place une relation durable avec ses fournisseurs et une démarche d'amélioration.

6) Clients et Consommateurs : Respecter leurs intérêts

61.01 Assurer une gestion responsable de la relation clients et consommateurs

- Nacarat s'engage à tenir un discours juste au moment de la vente et à ne pas faire de survente.

- En cours de réalisation : Au-delà des étapes réglementaires de suivi du client, volonté de Nacarat de se différencier par la mise en place d'un parcours client avec accompagnement à long terme (rester longtemps : payer le syndic pendant x années ou les transports en commun).

61.02 Rendre accessible l'offre à une clientèle potentiellement exclue (handicap, isolement)

- Travail sur des logiques de logements abordables pour les personnes qui ont des revenus trop élevés pour aller en logement social mais trop faibles pour devenir propriétaires. **Nacarat souhaite développer une offre de logements de qualité à un tarif accessible.**

- Travail avec l'association « HOME Autonome » pour le logement de personnes handicapés. Travail avec le bureau d'études Vivalib pour le logement évolutif qui permette le vieillissement à domicile.

62.01 Améliorer la santé et le bien être par ses produits ou services

- Avec ASAP, la santé concerne trois dimensions :

- **santé physique** (utilisation de matériaux sains, ventilation optimale des pièces),
- **psychologique** (orientation, acoustique)
- **vie sociale** (création de lien social : par exemple, organiser des événements pour permettre la rencontre entre les futurs propriétaires d'une résidence avant leur entrée dans les bâtiments)

63.06 Favoriser l'accès à la communication et à l'information

- Nacarat expérimente avec un partenaire expert (ma-residence.fr) l'emploi des réseaux sociaux de proximité. Ces initiatives ont été primées par l'association Logement Numérique et Citoyen.

64.01 Sensibiliser les clients et les consommateurs à la RSE

- La collaboration avec la LPO, au-delà de l'objectif de retour en ville d'espèces utiles, a également pour but **d'impliquer les futurs occupants**, en leur permettant de participer à des ateliers de vulgarisation. Cette dynamique va se renforcer avec le partenariat avec le Réseau Ecole et Nature.

- le partenariat avec Maresidence.fr est également un outil de sensibilisation important à la RSE pour les clients des logements.

➔ **BP 2013 (Trophées) : « L'Album logement Nacarat ouvert aux ONG de la RSE »**

7) Engagement sociétal : Allier les intérêts de l'entreprise et ceux de la Communauté**71.01 Dynamiser un bassin d'emploi (proximité, insertion dans l'économie locale, création d'emplois locaux indirects, ...)**

Promoteur immobilier implique de fait un fort impact sociétal sur les territoires. C'est un métier et des emplois qui ne peuvent pas être délocalisés.

En plus de ce point important, Nacarat investit le champ caritatif dans la culture historique du groupe Rabet Dutilleul. Parmi d'autres :

- Association de Nacarat à la fête des Lumières à Lyon en 2010.
- Pratique du mécénat de compétence.
- Historiquement mécénat culturel auprès de l'Opéra de Lille, l'ONL, la Piscine de Roubaix, le Muba de Tourcoing, le LAM (contribution à la rénovation).
- Installation d'un pigeonnier au musée de plein air de Villeneuve d'Ascq par un mécénat de compétence.

71.03 Créer des liens de proximité par des actions solidaires, locales...

- Une **trentaine de collaborateurs lillois** de Nacarat ont participé à une journée avec UnisCité le 20 novembre 2009. Ils ont travaillé sur deux actions :

- 1. Nettoyage d'un terrain afin de mettre en place un aménagement pour la biodiversité
- 2. Repeindre le centre d'accueil d'un centre hospitalier

>>Projet n°1 :

Rénovation des locaux de l'hôpital St Antoine qui accueille des familles demandeuses d'asile.

Lieu : Lille

Le bénéficiaire : ARAS : Agir en réseau, Agir en Solidarité (prévenir l'exclusion et traiter les conséquences).

Actions : Remise en peinture du hall d'entrée, d'un couloir, de 2 cuisines et 3 bureaux.

Ces travaux, sans technicité particulière, sont accessibles à tous.

Nombre de participants : 40

>>Projet n°2 :

Lancement d'un Centre d'Interprétation Faune - Flore.

Lieu : Santes (Métropole lilloise)

Le bénéficiaire : ENLM : Espace Naturel Lille Métropole, qui travaille à la protection, la gestion et la valorisation des 1200 hectares d'espaces naturels métropolitains.

Actions : Le projet vise à préparer la transformation du site en réalisant de petits aménagements, tels que : le ramassage de bois mort, la création d'espaces biologiques (nichoirs, abris), le renforcement des clôtures végétales ou encore le nettoyage de déchets...

Nombre de participants : 20

→**Souhait de renouveler l'action.**

72.02 Créer des liens avec les jeunes et les écoles

- Le Groupe s'engage à poursuivre et développer ses actions (parrainage, salons, forums école, diffusion de plaquette sur les métiers...) auprès des écoles afin de promouvoir, notamment auprès des femmes, les métiers exercés au sein du Groupe et ses filiales. Des visites de chantiers sont organisées avec les écoles afin de présenter les métiers aux étudiantes à tous les étudiants.

73.01 Contribuer à des projets de développement

- En 2012, Nacarat a organisé, à Nantes et en Ile-de-France, des **visites pédagogiques** de chantiers par des écoles de quartier, afin d'améliorer la visibilité et la connaissance des métiers de la construction auprès des jeunes.

- Nacarat va prochainement lancer le chantier Urban Harmony sur le site La Tossée dans l'écoquartier de l'Union. L'entreprise a saisi l'opportunité de la Vente en VEFA de 48 logements à Lille Métropole Habitat (bailleur social) pour développer un **projet d'insertion** à grande ampleur. La démarche consiste à mobiliser l'ensemble des parties prenantes (habitants, entreprises, administration et élus) afin d'intégrer le chantier dans un contexte de développement durable. Cela passe par la prise en compte de l'ancrage historique et culturel du quartier, l'insertion du chantier au sein de la vie du quartier (création, en cours, d'un poste de médiateur pour assurer la pérennité du projet) et une priorité donnée à l'emploi d'entreprises locales et de personnes en réinsertion.

IV – INVESTISSEMENTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR DEPLOYER CETTE DEMARCHE

Humains : Un directeur développement durable ; une chef de projet qui s'appuie sur l'organisation générale de Nacarat

Matériels : Un logiciel d'éco-conception spécifique

V- FACTEURS CLES DU SUCCES

- Connaître les enjeux de développement durable des territoires
- Déterminer les marges de manœuvre à court terme et moyen terme pour influencer sur ces enjeux
- Identifier les meilleures pratiques et partenaires pour trouver des solutions
- Faire adopter ces innovations par les clients et par les occupants

VI – PRINCIPAUX BENEFICES POUR LES PARTIES PRENANTES

Partie prenante	Description synthétique du (des) bénéfice(s) obtenu(s)
Salariés	Raison d'être et de travail.
Fournisseurs	Inspiration ; débouchés pour produits innovants
Clients	Création importante de valeur pour leur investissement
Environnement	Limitation de l'impact environnemental des bâtiments neufs
Cité	Amélioration du territoire grâce aux projets immobiliers de Nacarat

VII – CONTRIBUTION DE LA RSE A LA PERFORMANCE ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

- **Indicateurs économiques** (en millions d'euros)

Nature	Montant
Chiffre d'affaires HT 2012	354
Chiffre d'affaires HT 2011	282
Chiffre d'affaires HT 2010	258
Résultat net après impôt 2012	NC
Résultat net après impôt 2011	9,8
Résultat net après impôt 2010	10

- **Satisfaction client (si l'entreprise procède à des enquêtes clients)**

- Avez-vous réalisé une enquête satisfaction auprès de vos clients ?

NON

- **Actionnaires :**

Actionnaires = Robot Dutilleul Investissement – Holding du Groupe Robot Dutilleul (70%) et Crédit Agricole Nord de France (30%)

VIII – INDICATEURS DE PERFORMANCE SOCIALES**→ RESSOURCES HUMAINES**○ **REPARTITION FEMME / HOMME***

	Femmes			Hommes			Total		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Effectif salarié au 31 décembre	66	75	97	91	109	118	157	184	215
Dont CDI	62	70	89	86	100	112	148	170	201
Dont CDD	4	5	5	1	1	3	5	6	8
Dont intérimaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont contrats en alternance	-	-	3	4	8	3	4	8	6
Direction	0	0	0	3	3	2	3	3	2
Cadre	23	29	39	72	80	91	95	109	130
Employé	43	46	58	19	29	27	62	75	85
Ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Répartition par tranche d'âge :									
- moins de 35 ans	-	38	43	-	45	43	-	83	86
- entre 35 et 50 ans	-	31	44	-	53	63	-	84	107
- plus de 50 ans	-	6	10	-	11	12	-	17	22

* Bilan social obligatoire pour les entreprises > 300 salariés

Accord ou plan d'action égalité Hommes/ Femmes obligatoire pour les entreprises > 50 salariés

○ **EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPES**

	2010	2011	2012
Taux d'emploi des handicapés*, y compris intérim et ateliers protégés	2	2	3
Montant de la contribution versée à l'AGEFIPH	43193	27021.83	21600

* Taux légal pour entreprises > 20 salariés : 6% de l'effectif total

○ **EMPLOI DES JEUNES ET DES SENIORS**

	2010	2011	2012
Moyenne d'âge des collaborateurs	-	37.6	38.6
Effectif des CDI de moins de 25 ans	14	15	18
Effectif des CDI de plus de 50 ans*	37	41	46

* Plan sur l'emploi des seniors obligatoire pour les entreprises > 50 salariés

○ **FIDELISATION - TURN OVER – SANTE SECURITE**

	2010	2011	2012
Turn Over* :	14%	19%	15%
Taux de fréquence des accidents du travail	0	0	0
Taux de gravité des accidents du travail	0	0	0
Taux d'absentéisme maladie	0.86(cadres) ; 0.5(ETAM) ⁵	1.4(cadres) ; 0.4(ETAM)	1.3(Cadres) ; 0.2(ETAM)

* Tenant compte uniquement des arrivées et des départs en CDI

○ **FORMATION - DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES - PROMOTION**

	2010	2011	2012
% de la masse salariale consacré au plan de formation (indépendamment de l'alternance et du DIF)*	2.3	3.7	3.8
% de salariés ayant bénéficié d'une formation dans l'année	46	78.8	89.8
% de salariés ayant bénéficié d'une promotion (changement de coefficient ou de catégorie)	4.4%	4.9%	6.5%
Nombre moyen d'heures de formation/salarié/ catégorie :	1912	3946	6993
- Cadres	1147	3081	5139
- Employé	765	865	1854
- Ouvrier	0	0	0

* taux légal < 10 salariés : 0.40 % de la masse salariale

* taux légal > 10 salariés : 0.90 % de la masse salariale

○ **REMUNERATION**

Comment situez-vous la rémunération moyenne de vos salariés par rapport à celle de votre secteur d'activité			
	En-dessous	Egale	Au-dessus
Cadres		x	
Maîtrise		x	
Employés / Ouvriers		x	

⁵ Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise

○ **PARTICIPATION ET INTERESSEMENT**

	Oui	Non
Proposez-vous une participation * à vos salariés ?	X	
Proposez-vous des intéressements à vos salariés ? (prime, 13 ^{ème} mois, ..) ?	X	
Proposez-vous un Plan d'Epargne d'Entreprise à vos salariés ?	X	
Proposez-vous un actionnariat salarié ?	X	

* Obligation légale pour les entreprises > 50 salariés

○ **CLIMAT SOCIAL**

	Oui	Non
Avez-vous des indicateurs ?		X
Avez-vous réalisé une (des) enquête(s) ?		X

○ **REPRESENTATION DU PERSONNEL**

	Oui	Non
Avez-vous :		
- des délégués syndicaux ?*	X	
- des délégués du personnel ?**	X	
- un Comité d'Entreprise ?***	X	
- un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ?***	X	

* obligatoire pour entreprise > 50 salariés si présence d'une organisation syndicale

** obligatoire pour entreprise > 11 salariés

*** obligatoire pour entreprise > 50 salariés

IX – INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALES○ **GESTION DES DECHETS**

Ces indicateurs ne sont pas représentatifs des impacts des projets et sont difficilement calculables pour le métier du BTP.

○ **RESSOURCES NATURELLES**

1. Emissions Gaz à Effet de Serre :

En kg Equivalent CO ₂ / m ² SHON et par an, pour une DVT ¹ matériaux = 25 ans				
Année	Energie : 5 postes réglementaires	Energie : usages spécifiques	Matériaux (bâtiments)	Total
2010	11,2	3,6	7,4	22,2
2011	9,2	3,9	8,6	21,7
2011/2010	-17,86%	8,33%	16,22%	-2,25%

¹ DVT = durée de vie totale

Avez-vous mis en place un Plan de Déplacement d'Entreprise ?

OUI sur siège de Lille, soit un tiers de l'effectif.

Propos recueillis par **Denis DALMAS**, Conseiller Bonnes Pratiques.

Accompagné de **Claire-Aline BOURGERY**, **Charlotte CALONNE**, **Marie-Madeleine CARPENTIER**, Pôle Bonnes Pratiques.

Avec la collaboration de **Paul DAUBRESSE**, Label Humanité/HEI.